

Lexique technique

Isolation thermique

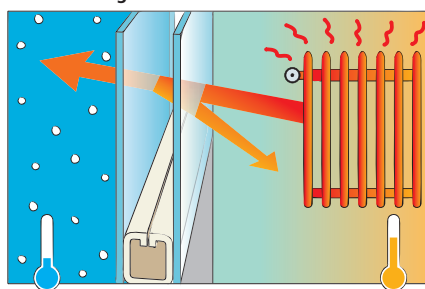
L'isolation thermique permet de limiter les déperditions, elle se caractérise par des coefficients qui doivent être précisés sur le devis et les documentations techniques :

- U_w : coefficient de transmission thermique de la fenêtre ; pour une fenêtre, il est conseillé d'avoir une valeur inférieure à $2,6 \text{ W/m}^2\text{K}$.
- U_g : coefficient de transmission thermique à travers le vitrage seul.

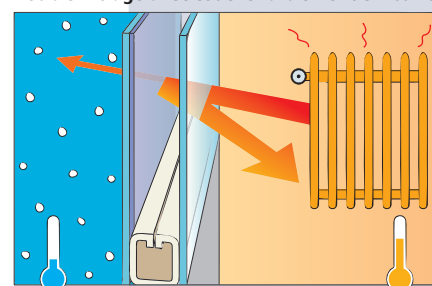
Plus ces coefficients sont bas, plus les produits installés sont performants. En cas d'aide financière, pensez à vérifier les performances exigées.

De plus, exigez des doubles-vitrages et, si vous choisissez des profilés métalliques, demandez-les à rupture de ponts thermiques.

Double-vitrage standard

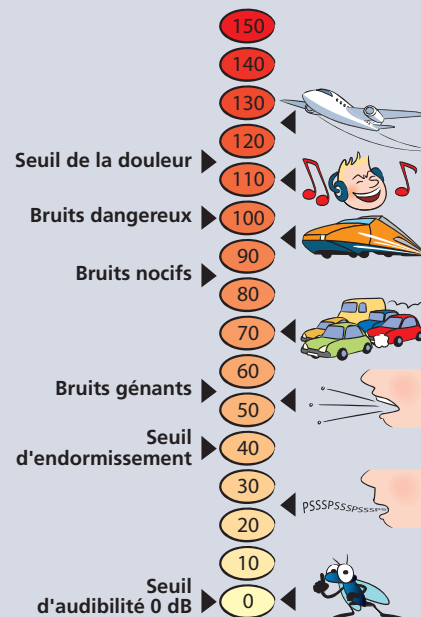


Double-vitrage avec couche faiblement émissive



Indice d'affaiblissement acoustique

L'isolement acoustique permet de limiter les transmissions des bruits de l'extérieur vers l'intérieur ; il se caractérise par un indice d'affaiblissement acoustique ; il est conseillé d'avoir une valeur supérieure ou égale à 28 dB(A). En cas de logement situé près d'une route à grand trafic ou d'un environnement bruyant, il y aura lieu de faire réaliser un diagnostic acoustique par un spécialiste (se renseigner auprès d'Infobruit). Attention, isoler la façade des bruits de la rue peut accentuer, dans certains cas, la sensation des bruits émis à partir des locaux adjacents (bruits de pas du voisin de l'appartement du dessus,...).

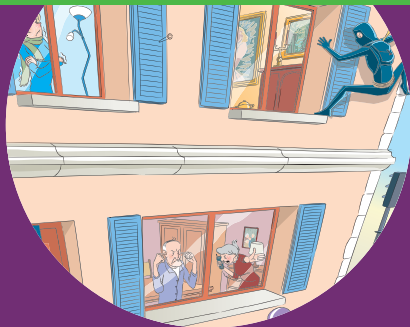


Entrepreneur

C'est le professionnel avec qui le marché est passé pour la **fourniture** et la **pose** de fenêtres.

Performances d'étanchéité à l'Air, à l'Eau et de résistance au Vent ($A^*E^*V^*$)

Ce sont les niveaux de performance atteints par la fenêtre dans des essais normalisés. Un niveau de performance minimum est requis en fonction de l'exposition, de l'environnement, de la hauteur et de la zone géographique.



Réception des travaux

Je soussigné,, maître de l'ouvrage (client),
après avoir procédé à la visite des travaux effectués par l'entreprise.....
et en présence de son représentant
au titre du marché (ou commande ou devis signé) en date du et relatif aux travaux
mentionnés au marché

Déclare que la réception est prononcée en date du

sans réserve*

avec réserve*, réserves mentionnées dans l'état ci-dessous.

(*) : rayer la mention inutile

**PROCÈS VERBAL
DE RÉCEPTION**

État des réserves

Nature des réserves :

.....

L'entreprise et le maître d'ouvrage (client) conviennent que les travaux nécessités par les réserves
ci-dessus seront exécutés dans un délai de à compter de ce jour.

Fait à le

Signatures :

le maître de l'ouvrage (client)

l'entreprise

Le maître de l'ouvrage (client) et l'entreprise, ci-dessus désignés, constatent qu'il a été valablement remédié
aux réserves mentionnées ci-dessus.

Fait à le

Signatures : le maître de l'ouvrage (client)

l'entreprise

**PROCÈS VERBAL DE
LEVÉE DES RÉSERVES**